



HAL
open science

PROBLEMES EPISTEMOLOGIQUES EN ANALYSE DU DISCOURS : LE CAS DE L'ENONCE CONCESSIF

Garnier Sylvie, Frédérique Sitri

► **To cite this version:**

Garnier Sylvie, Frédérique Sitri. PROBLEMES EPISTEMOLOGIQUES EN ANALYSE DU DISCOURS : LE CAS DE L'ENONCE CONCESSIF. Homenagem a Michel Pêcheux. 25 anos de presença na análise do discurso, Mercado de Letras (Campinas, Brésil), pp.99-106, 2008. hal-00519176

HAL Id: hal-00519176

<https://hal.science/hal-00519176>

Submitted on 20 Sep 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

PROBLEMES EPISTEMOLOGIQUES EN ANALYSE DU DISCOURS : LE CAS DE L'ENONCE
CONCESSIF

Pourquoi un travail sur l'énoncé concessif ? En quoi nous a-t-il amenées à faire appel à des notions centrales en analyse du discours et à les interroger ? L'énoncé concessif nous a intéressées par le rapport qu'il établit entre un extérieur du discours et le discours en train de se tenir, rapport qu'a problématisé l'analyse de discours à travers les notions de préconstruit, d'interdiscours, de mémoire discursive, et que travaillent également les notions de doxa, de savoirs partagés et de stéréotypie discursive¹. En nous interrogeant sur la possibilité d'un traitement discursif de l'énoncé concessif face à des approches de type grammaticale et syntaxique, rhétorique ou pragmatique, nous serons amenées à évaluer la pertinence de ces notions qui, bien qu'émanant de domaines de connaissance variés, participent toutes à cerner « l'ailleurs » à partir duquel se construit le discours.

Dans la tradition rhétorique, la concession est une figure de style par laquelle on concède quelque chose à l'autre pour mieux affirmer sa thèse. Dans la tradition grammaticale, la concession est décrite essentiellement en termes de cause contrariée ou cause contraire². Ainsi Wagner et Pinchon présentent-ils la concession de la façon suivante :

Quand une action ou un état semble devoir entraîner une certaine conséquence, l'opposition naît de ce qu'une conséquence contraire, inattendue se produit : c'est ce qu'on nomme la concession ou la cause contraire.

Type : Bien qu'il eût une forte fièvre, il sortit.

Des approches linguistiques plus récentes présentent un modèle binaire opposant la concession logique à la concession argumentative, ou un modèle ternaire concession logique/concession argumentative/concession rectificative³. Pour le premier modèle, nous renvoyons aux travaux de Moeschler (1982), qui oppose carré de l'argumentation propre à la concession argumentative (schéma 1) et triangle de la concession logique (schéma 2) :

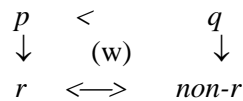
¹ Nous faisons ici référence à la notion de stéréotypie telle qu'elle est définie par Fradin (1984) qui s'appuie lui-même sur les propositions de Putman (1975).

² Pour un panorama exhaustif des différents traits linguistiques et grammaticaux de la concession, voir Masseron, date.

schéma 1

CARRE DE L'ARGUMENTATION PROPRE A LA CONCESSION ARGUMENTATIVE :

Il est intelligent, mais brouillon



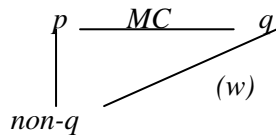
- être un argument pour
- < être un argument plus fort
- w être contradictoire à

schéma 2

TRIANGLE DE LA CONCESSION LOGIQUE

Bien que la rivière fût en crue, le pont ne s'est pas effondré

p la rivière est en crue → non- q le pont ne s'est pas effondré
 \Downarrow q le pont s'est effondré



A côté de cette approche qui, s'inscrivant dans la théorie de l'argumentation dans la langue (Anscombe et Ducrot, 1983), s'appuie sur les notions d'orientation et de force des arguments ainsi que sur la notion de topos, celle de Morel a recours à des critères diversifiés : morphosyntaxiques (coordination/ subordination, ordre fixe des propositions/permutation possible), énonciatifs (énoncé concédé/énoncé asserté), et pragmatiques (notion de conclusion et de topos)⁴. Or sur le plan théorique, ces deux modèles ne sont pas sans poser de problèmes. La formulation « énoncé concédé/énoncé asserté » utilisée par Morel pour déterminer la valeur énonciative des systèmes concessifs met en jeu la question de la prise en charge énonciative et celle du statut de l'autre, sans les théoriser. Par ailleurs, la distinction établie par Moeschler entre la concession logique qui poserait une « relation factuelle entre des faits dénotés »⁵ et la concession argumentative qui, elle, concernerait des « faits de discours », « des énoncés à valeur argumentative », introduit de l'extralinguistique dans la description des

³ Dans sa thèse, Masseron montre comment la description de la concession se heurte à l'hétérogénéité des points de vue adoptés (analyse syntaxique, logico-sémantique, discursive, pragmatique et grammaticale). Etant donné notre objectif, nous n'avons retenu ici que deux modèles.

⁴ Voir les deux tableaux récapitulatifs de Morel (1996) p. 19-20.

⁵ Moeschler (date), p. 16.

phénomènes linguistiques⁶. Il en est de même chez Morel quand elle utilise la notion de normalité pour décrire la relation concessive de la concession logique. Ainsi l'énoncé « Bien qu'il pleuve, il sort » est-il mis en relation par Morel avec « Normalement quand il pleut, on ne sort pas ». La « normalité » serait le reflet d'un savoir partagé, « d'une vision préétablie de la relation entre les éléments mis en présence »⁷, c'est-à-dire une donnée non linguistique couramment saisie par la notion de topos (lieu commun/vérité générale) laquelle apparaît problématique par son caractère *ad hoc* quand on l'applique à des énoncés attestés. Ainsi l'exemple 1 reposerait sur le topos « quand on est un producteur de programmes télévisuels, on regarde la télévision », qui semble plus induit par l'énoncé en train de se tenir que par un quelconque savoir partagé.

- (1) LA TELE, NOUVEL OPIUM DU PEUPLE CHINOIS
Bien que le mari de Wang Junping soit lui-même producteur de programmes de télévision, il aime encore moins que sa femme regarder la télé. (Courrier international)

En dernier lieu, l'opposition entre concession logique avec reprise d'un topos et concession argumentative avec reprise du discours de l'autre est difficile à tenir face à certains énoncés attestés comme l'exemple 2 qui semble reposer à la fois sur un topos du type « quand on dégraisse, on ne prend pas de personnel » et sur le discours de l'interlocuteur, comme l'indique le commentaire méta-énonciatif « si vous voulez » :

- (2) et c'est pour ça que bien que l'on DÉgraisse si vous voulez prendre ce ce terme-là si vous voulez / e on on demande quand même du personnel à droite et à gauche et c'est comme ça que ça se fait / c'est une adaptation une adaptation à droite et à gauche des besoins (oral, comité d'entreprise, Sitri 2003)

En résumé, les modèles présentés ci-dessus posent donc deux types de problèmes, celui de l'introduction de l'extralinguistique dans la description des phénomènes langagiers, en particulier avec la notion de topos, et celui du statut de l'autre dont le discours serait repris - l'autre est-il superposable à l'autre de l'interlocuteur ? Nous situant dans un cadre d'analyse de discours, nous avons pour notre part repris la question de l'énoncé concessif en le considérant comme un lieu privilégié d'observation de l'hétérogénéité discursive, ouvrant une réflexion sur l'ailleurs discursif.

⁶ *Ibid.*, p.17. Moschler se défend d'introduire de « l'extradiscursif » dans sa distinction entre concession logique et concession argumentative : « la pertinence de cette distinction réside en ce qu'elle définit deux modes de présentation du discours », mais il nous semble difficile de considérer que la différence entre « contenu d'énoncé » et « fait de discours » ne repose pas sur du non-linguistique.

⁷ Morel (1996), p. 7.

Notre démarche s'est d'abord centrée sur le segment concédé⁸ comme reprise d'un « déjà-dit ». Pour cela, nous avons constitué un corpus d'énoncés essentiellement tirés de la presse écrite et de transcriptions d'oral, avec des marqueurs concessifs diversifiés que nous avons classés en fonction du mode de reprise de ce déjà-dit. Dans cet article, nous nous référons à l'ensemble de nos énoncés sans distinction de marqueurs⁹. Nous avons distingué deux grandes catégories d'énoncés : d'une part les énoncés avec marques de reprise et d'autre part les énoncés sans marque de reprise¹⁰. On parlera de reprise marquée quand le segment concédé entretient un rapport explicite avec le contexte antérieur sous le mode de la reprise anaphorique, de la paraphrase sémantique ou du discours rapporté comme dans l'exemple 3.

(3) PARENTS, RENDEZ LES ARMES

Certes le gouvernement du républicain Bush, très proche du lobby des armes à feu (la National Rifle Association), préfère parler, comme son ministre de l'Éducation, du « rôle de la fo » et de la « communauté ». Mais aucun parent des 1900 élèves de Santana High – dans cette ville très blanche de Californie du Sud, moderne, sans criminalité, rêve américain de la classe moyenne – n'a proposé, dans un geste symbolique, d'aller rendre tous les revolvers que possède chaque famille (« pour se défendre »). On a préféré aller à l'église et doubler les agents de sécurité. (Libération)

En l'absence de marque explicite de reprise du contexte antérieur, nous avons dans un premier temps formulé l'hypothèse selon laquelle le segment concédé serait la reprise de discours qui circulent. Plusieurs démarches interprétatives sont dès lors possibles pour identifier ces discours. On peut en effet considérer qu'ils appartiennent à une mémoire discursive, qu'ils émanent d'une doxa ou qu'ils constituent le stéréotype d'un mot. On interrogera la pertinence et le fondement de ces notions avant de proposer un autre cadre d'interprétation. La notion de mémoire discursive peut être convoquée lorsque le segment concédé apparaît comme la reprise du discours d'un autre non identifié mais identifiable par un « moment de corpus ». C'est le type de démarche de Courtine¹¹ et de Guilhaumou¹². On pourrait prendre le segment

⁸ Dans des énoncés concessifs comme « bien qu'il pleuve, il sort », « bien qu'il pleuve » constitue le segment concédé.

⁹ Actuellement, notre travail, centré sur l'étude de certains marqueurs (*certes ... mais/bien que*), utilise la base Frantext.

¹⁰ Nous renvoyons ici à Garnier et Sitri, 2001.

¹¹ La méthodologie mise au point par Courtine, qui permet de « plonger » la séquence de référence (« *l'Appel adressé aux Chrétiens* » par G. Marchais à Lyon, le 10 juin 1976) dans un ensemble comprenant à la fois les discours communistes autour du thème de la main tendue aux Chrétiens mais aussi des éléments de la formation discursive antagoniste (le FD catholique) donne concrètement accès à la « mémoire discursive » de cette séquence. En introduisant cette notion, issue de la lecture de *l'Archéologie du savoir*, Courtine reformule l'interdiscours dans une perspective historique (voir Courtine, 1981, p. 52).

¹² Nous renvoyons ici à la définition de l'entrée intitulée « trajet thématique » du *Dictionnaire d'analyse du discours* (p. 582-585). Son auteur, l'historien du discours J. Guilhaumou, fait une mise au point sur le travail de l'analyse du discours du côté de l'histoire et montre comment un trajet thématique « est jalonné par des moments de corpus ».

concedé comme point de départ de la constitution d'un corpus permettant de matérialiser la mémoire discursive dont il serait la trace. Cette approche est particulièrement appropriée lorsque le segment concedé se présente comme un lieu commun ou a la forme d'une vérité générale dont on cherche les lieux de circulation et de validation. Ainsi, à partir de l'exemple 4, pourrait-on réunir une configuration d'énoncés permettant de situer discursivement « Il est certainement souhaitable de trouver un emploi à ceux qui n'en ont pas », afin d'en interpréter la dimension axiologique :

(4) FORTE CROISSANCE DES INEGALITES

Il est certainement souhaitable de trouver un emploi à ceux qui n'en ont pas, de faciliter le retour au travail de tous ceux qu'un accident de la vie, ou de la conjoncture, a privés de ce moyen privilégié d'intégration sociale. Mais la transformation du système de welfare en workfare pose de sérieux problèmes. (*Le Monde*)

Dans cette perspective d'analyse de discours, il s'agit de reconstituer des « trajets » qui mènent d'un énoncé à un autre de sorte que la notion d'attesté apparaît comme fondamentale. La mémoire discursive se construit dans les discours autres : l'extérieur du discours est encore du discours. La position théorique du linguiste est différente s'il traite l'énoncé concessif comme l'émanation d'une doxa ou d'un savoir partagé. Dans ce cas en effet, il emprunte des notions qui viennent de l'extérieur du champ linguistique sans les redéfinir. Dans l'exemple 5, « être pauvre » serait considéré comme l'expression d'une doxa définie sur des bases culturelles et psychologiques et non pas en termes discursifs. Contrairement à la première approche, l'ailleurs auquel renverrait le segment concedé ne serait plus du discours :

(5) LA DEGRADATION DU MARCHE DE L'EMPLOI EST LE PRINCIPAL FACTEUR DE L'EVOLUTION DE LA PAUVRETE

Ce qui frappe l'opinion, ce n'est pas tant l'existence misérable d'une frange marginale de la population, que l'engrenage possible des difficultés économiques et sociales pour des franges diverses de la population. Etre pauvre de façon transitoire est certes moins alarmant que d'être condamné à être pauvre de génération en génération, mais si de plus en plus de personnes peuvent connaître la première situation, il est compréhensible que la société dans son ensemble se sente affectée par ce phénomène et y voit la menace d'une dégradation de la cohésion sociale. (*Sciences Humaines* N°26)

Dans certains cas enfin, illustrés de façon prototypique par (6), le segment concedé a l'allure d'un énoncé stéréotypique (*il faut bien mourir*) que l'on interprétera comme stéréotype associé à la représentation sémantique d'un lexème (ici *mourir*) :

6) BIEN VIEILLIR, ÇA SE MERITE ”

Pas question de voir s'installer les rides, se rouiller les articulations, s'enfuir la mémoire. Mourir, certes, il le faut, mais mourir en détail, comme le disait Voltaire, non !

(*Le Nouvel Observateur*, 31 mai-6 juin 2001)

D'un point de vue théorique, nous opposerons ici deux conceptions qui attachent aux mots soit des représentations associées, des contenus de pensée, soit des énoncés attestés en discours. Dans la théorisation de l'objet de discours que présente un auteur comme Grize par exemple, il semble y avoir hésitation entre les deux conceptions : les prédicats qui constituent le « faisceau » d'un objet sont envisagés par moments comme des représentations mentales (psychologiques) : « Sitôt que j'utilise un mot de la langue ... je suis conduit à du cognitif » (Grize, 1990, p. 79). Mais ils sont aussi présentés comme tirés de « textes effectivement produits » (*ibid.*, p. 80).

Dans le cadre d'une représentation sémantique du mot mettant en jeu des énoncés stéréotypiques, les approches peuvent être différenciées selon qu'elles envisagent le mode de constitution et la nature des stéréotypes comme discursifs ou non discursifs. Ainsi, pour Anscombe (2001), les stéréotypes sont conçus comme des « phrases de la langue » et non comme des énoncés attestés : « Remarquons que la phrase stéréotypique n'est pas à proprement parler énoncée. Elle est plutôt évoquée, un peu à la façon dont les proverbes sont convoqués pour appuyer un enchaînement ou un raisonnement. » (2001, p. 60).

C'est là, ainsi que le note Anscombe, une divergence avec Fradin 1984 pour lequel le stéréotype se construit en discours et est constitué d'une série d'énoncés attestés : « Si l'on prend le stéréotype, il est clair que les énoncés qui le constituent sont des énoncés de la langue, et sont extraits de discours attestés » (p. 153).

D'une certaine manière, la divergence d'approche repérée ici recoupe celle que l'on avait observée entre les notions de mémoire discursive et de savoir partagé. Nous suivons quant à nous la conception du lexique présentée dans Fradin 1984 dans la mesure où elle est fondée sur une articulation entre le mot et le discours et non pas entre le mot et un « extralinguistique » quel qu'il soit (réalité mondaine ou psychologique). Nous partons du principe que *l'ailleurs* auquel renvoie le segment concédé est toujours du discours et que c'est en langue que nous saisissons les marques de constitution de cet ailleurs.

Jusque là, notre démarche d'analyse de l'énoncé concessif a consisté à interroger le mode de constitution de ce qui est repris dans le segment concédé. Dans une deuxième étape,

nous allons interroger l'existence même d'une relation de reprise, à partir d'énoncés tels que (7) :

7) 1999: LA SECURITE POUR LA PREMIERE FOIS EN EXCEDENT...

La première estimation des comptes de la nation pour 1999 rendue publique hier par l'Insee (institut national de la statistique), révèle que les systèmes de protection sociale sont bien sortis du rouge en 1999 après des années de lourds déficits: 9,5 milliards en 1998, 35.7 en 1997, 40.7 en 1996. Certes la seule Sécurité sociale (assurances maladie et vieillesse, allocations familiales) sera bien, comme l'avait prévu en septembre 1999 la commission des comptes, en déficit d'environ 4 milliards de francs ; mais si l'on ajoute comme le fait l'Insee le résultat de l'assurance chômage (Unedic) et l'ensemble des recettes et dépenses qui concourent à la protection sociale, soit un budget de 1840 milliards de francs en 1999, il ressort un excédent de 14,6 milliards de francs. (*Le Monde*)

Dans cet exemple, le segment concédé est remarquable par son caractère informatif et technique (présence de données chiffrées, de circonstants ...): on formulera dès lors l'hypothèse que ce qui semble posé comme le simple rappel d'un savoir disponible sur l'objet de discours est construit par l'énoncé lui-même. Nous considérerons de fait que c'est la forme concessive elle-même qui donne au segment concédé son statut de discours autre, autrement dit, pour reprendre des concepts de l'AD, que c'est dans l'intradiscours que se construit l'interdiscours. Dès lors, nous passons d'une problématique de *déjà-dit* à une problématique du *préconstruit*, problématique qui a traversé toute l'AD française¹³ :

« Le préconstruit désigne une situation où le mode de donation de l'objet est indistinguable de son mode d'interprétation [...] On saisit bien la notion de préconstruit quand on la compare avec celle de déjà-dit [...]. Le préconstruit qualifie la forme de l'expression en tant qu'elle contraint l'interprétation alors que le déjà-dit relève du contenu (propositionnel ou notionnel) » (Marandin, 1993, p. 167)

La notion de préconstruit permettrait donc de comprendre comment la forme concessive, par l'effet de reprise qui lui est propre, construit dans le discours en train de se tenir un discours marqué comme autre.

A ce stade de notre réflexion, on reprendra la distinction traditionnelle entre concession logique, reposant sur un topos, et concession argumentative, reposant sur la reprise d'un argument de l'adversaire, distinction dont nous avons montré qu'elle était peu satisfaisante : considérant que dans tous les cas de figure c'est l'énoncé concessif qui construit sa normalité, nous proposons d'analyser tous les énoncés de la même façon et par conséquent

de renoncer à cette distinction. Nous envisagerons donc l'énoncé concessif en tant qu'il donne une représentation du discours autre dans le discours en train de se tenir¹⁴.

En conclusion, nous voudrions montrer comment ce travail nous a permis de mieux cerner les enjeux actuels d'un positionnement en analyse de discours.

Nous n'avons pas envisagé la concession dans une optique communicationnelle, comme une « stratégie » disponible pour le locuteur au service d'une visée persuasive. Nous avons d'emblée situé la forme concessive dans son environnement discursif, dans son rapport à un « extérieur ». Cependant, nous n'avons pas interprété le segment concédé comme l'expression ou le reflet de savoirs partagés, ce qu'on appelle une « doxa », ou de représentations mentales ; c'est-à-dire d'une « réalité » culturelle ou psychologique et non linguistique ou discursive. Au contraire, pour nous, l'énoncé concessif est le lieu de construction d'un « extérieur » discursif qui n'a d'existence ni de matérialité autre que dans l'espace du discours en train de se tenir. Ce faisant, nous nous situons dans une conception de l'AD dans laquelle « le discours est porteur de ses propres ressources interprétatives, tout en n'étant pas déconnecté de la réalité.¹⁵

Dans ce cadre, les deux notions clefs sur lesquelles nous nous appuyons sont celles d'*interdiscours* et de *préconstruit* plutôt que de *formation discursive*. Cette dernière notion semble induire un rapport d'homologie entre production discursive et instance idéologique, politique ou sociale, et pourrait conduire à une conception du discours comme « émanation » d'un groupe particulier et donc à construire un corpus homogène défini sur des bases non linguistiques (grosso modo les « conditions de production ») travers auquel n'a pas échappé l'AD dans sa « première époque »¹⁶. La notion d'interdiscours en revanche, telle qu'elle est travaillée jusqu'à aujourd'hui dans les travaux d'historiens du discours ou dans une perspective énonciative par Jacqueline Authier, permet de penser l'hétérogénéité foncière du discours non pas sur le mode d'une implication entre le discours et son extérieur dont le discours serait le simple enregistrement mais comme une donnée structurelle saisissable dans les formes de langue par la notion de préconstruit.

¹³ Voir les travaux de P. Henry (1975) sur la relative et ceux de P. Sériot (1986) sur la nominalisation dans le discours soviétique.

¹⁴ En tant que lieu d'hétérogénéité montrée, on peut le rapprocher des gloses méta-énonciatives étudiées par Authier.

¹⁵ Guilhaumou (2002), p.22.

¹⁶ *Ibid.* p.23.

Références bibliographiques

- AMOSSY R., 1991, *Les idées reçues. Sémiologie du stéréotype*, Paris, Nathan.
- ANSCOMBRE J.-C., 2001, « Le rôle du lexique dans la théorie des stéréotypes », *Langages*, 142, p. 57-76.
- ANSCOMBRE J.-C. ET DUCROT O., 1983, *L'argumentation dans la langue*, Liège, Mardaga.
- AUTHIER-REVUZ J., 1982. "Hétérogénéité montrée et hétérogénéité constitutive, éléments pour une approche de l'autre dans le discours". *DRLAV*. 26. p. 91-151.
- AUTHIER-REVUZ J., 1995, *Ces mots qui ne vont pas de soi. Boucles réflexives et non-coïncidences du dire*, Paris, Larousse
- AUTHIER-REVUZ, J. 2001. « "La représentation du 'discours autre' » ». Dans Tomassone, R. (éd.). *Grands repères culturels pour : Une langue, le français*. Hachette, Paris. P. 192-193.
- BRES J., 1998, « Entendre des voix : de quelques marqueurs dialogiques en français », in BRES J. et al. (eds) : *L'autre en discours*, Montpellier, Publications de l'Université Montpellier III, p. 191-212.
- COLLINOT A. et MAZIERE F., 1997, *Un prêt à parler : le dictionnaire*, PUF.
- COURTINE J.-J., 1981, « Quelques problèmes théoriques et méthodologiques en analyse du discours, à propos du discours communiste adressé aux Chrétiens », *Langages*, 62.
- FRADIN B., 1984, « Langue, discours, lexique », *Linx*, 10, p. 159-165.
- FRADIN B., 1984, « Anaphorisation et stéréotypes nominaux », *Lingua*, 64, p. 325-369.
- FRADIN B., 1986, « Pragmatique et constitution de la signification lexicale », *Cahiers de linguistique française*, 7, p.115-134.
- GARNIER ET SITRI, 2001, « Le discours autre dans l'énoncé concessif », Colloque interantionale de Bruxelles sur le discours rapporté (novembre 2001), à paraître dans les actes.
- GRIZE, 1990, *Logique et langage*, Ophrys.
- GUILHAUMOU J., 2002, « Le corpus en analyse de discours : perspective historique », in *Corpus*, 1, *Corpus et recherches linguistiques*, dirigé par S. Mellet, p. 21-49.
- GUILHAUMOU J., 2002, art. « Trajet thématique », *Dictionnaire d'analyse du discours*, sous la direction de P. CHARAUDEAU et D. MAINGUENEAU, Seuil.
- HERSCHBERG-PIERROT A., 1980, « Problématiques du cliché », *Poétique*, 43, p. 334-345.
- HENRY, P. 1975. « Constructions relatives et articulations discursives », *Langages*, 37. p. 82-98.
- MARANDIN, J.-M. 1993. « Syntaxe, discours du point de vue de l'analyse du discours ». *Histoire Epistémologie Langage*, 15/II, p. 153-177.
- MASSERON C., 2001, « La concession, aspects linguistiques et didactiques », Thèse de doctorat nouveau régime, sous la direction de A. Petitjean, Université de Metz.
- MOESCHLER J. ET DE SPENGLER N., date, « La concession ou la réfutation interdite. Approches argumentative et conversationnelle », *Cahiers de linguistique française*, 4, p. 7-37.
- MOREL M.-A., 1996, *La concession en français*, Paris, Ophrys.
- PAVEAU, M.-A. 1999., « Formes et fonctions de la doxa dans les discours sur l'école », *Mots*. 61.
- PECHEUX M. et collaborateurs, 1983, *Rapport d'activité et perspectives de recherche de la RCP ADELA*
- PECHEUX M., 1990 *L'inquiétude du discours*, textes choisis et présentés par D. Maldidier
- SERIOT P. 1986, « Langue russe et discours politique soviétique : analyse des nominalisations », *Langages*, 11, 297-310.
- SITRI F., 2003, *L'objet du débat. La construction des objets de discours dans des situations argumentatives orales*, Presses de la Sorbonne nouvelle.